



UNIVERSITÉ
LAVAL

Commission de la recherche

UNIVERSITÉ LAVAL
Conseil universitaire
Séance ordinaire du 5 décembre 2017
DA-2017-386

**RAPPORT ANNUEL 2016-2017
DE LA
COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Le 14 juin 2017

Pour alléger le texte, les termes désignant des personnes en général sont au masculin.

En conformité avec l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission de la recherche fait rapport de ses activités pour l'année 2016-2017, au cours de laquelle elle a tenu 12 séances régulières, plus une séance extraordinaire dans le cadre des rencontres des candidats au rectorat.

Lors de la réunion du 5 octobre 2016, le recteur a demandé à la Commission de procéder à l'évaluation périodique des centres de recherche et de création qui arriveront au terme de leur reconnaissance universitaire au cours de l'année et d'évaluer les nouvelles demandes de reconnaissance de centres qui lui seront présentées. Il a, par ailleurs, invité la Commission à poursuivre sa réflexion, en collaboration avec la Commission des études, sur les enjeux auxquels la formation et la recherche devront faire face dans un horizon de 15 à 20 ans, et à approfondir la question de la structuration de la recherche interdisciplinaire et de son évaluation.

I. Évaluation des centres de recherche et de création

Au cours de l'année, la Commission a complété l'évaluation périodique des centres suivants :

- le Centre de recherche en endocrinologie, métabolisme et inflammation (CREMI)¹, dont l'avis, adopté par la Commission le 19 octobre 2016, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 6 décembre 2016;
- le Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), dont l'avis, adopté par la Commission le 19 octobre 2016, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 6 décembre 2016;
- le Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval (GIROUL), dont l'avis, adopté par la Commission le 18 janvier 2017, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 7 mars 2017;

¹ Précédemment appelé Centre de recherche en endocrinologie moléculaire, oncologie et génomique (CREMOGH).

- le Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie (CREATE), dont l'avis, adopté par la Commission le 1^{er} mars 2017, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 4 avril 2017;
- la Commission a effectué la première évaluation du Centre de recherche sur l'eau (CentrEau), dont l'avis, adopté par la Commission le 22 mars 2017, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 2 mai 2017;
- le Centre de recherche sur le cancer (CRC), dont l'avis, adopté par la Commission le 3 mai 2017, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 13 juin 2017;
- le Centre interuniversitaire en modélisation mathématique de l'Université Laval (CIMUML)², dont l'avis, adopté par la Commission le 14 juin 2017, sera présenté au Conseil universitaire à l'automne 2017.

La Commission a, par ailleurs, effectué la visite de l'évaluation périodique du Centre d'étude de la forêt (CEF-ULaval) le 18 mai 2017 et son avis est en cours de rédaction.

En résumé, au cours de l'année 2016-2017, la Commission de la recherche a procédé à l'évaluation de huit centres de recherche et a déposé six avis au Conseil universitaire. Les décisions du Conseil ont entériné les recommandations de la Commission, soit cinq maintiens de reconnaissance et un nouvel octroi de reconnaissance, ce qui amène le nombre total de centres reconnus de l'Université Laval à 41.

La Commission a également effectué l'analyse des rapports de progrès :

- du Centre de recherche sur la géologie et l'ingénierie des ressources minérales (E4M), pour lequel le directeur a fait parvenir les nouveaux statuts du Centre à la Commission, se conformant ainsi à la requête formulée au moment de sa reconnaissance dans l'Avis

² Auparavant appelé Groupe interdisciplinaire de recherche en éléments finis (GIREF)

adopté par le Conseil universitaire en mai 2016. Ce fut l'occasion de constater que le Centre est proactif et déploie des efforts remarquables pour diffuser ses activités auprès de ses membres et se faire connaître de la communauté universitaire et hors du campus;

- du Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques et les politiques publiques (CRREP), qui a remplacé le Centre interuniversitaire de recherche sur le risque, les politiques économiques et sur l'emploi (CIRPÉE), pour lequel le directeur a déposé un rapport d'étape comme suite à l'Avis de la Commission de la recherche sur le CIRPÉE adopté par le Conseil universitaire en décembre 2013;
- du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ-UL) qui a pris en compte les éléments sur lesquels la Commission avait attiré son attention dans son dernier avis, le bilan de la planification stratégique répondant aux attentes de la Commission de la recherche de façon claire et exhaustive.

Des membres de la Commission de la recherche ont participé à l'évaluation des instituts suivants :

- l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)
- l'Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- l'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
- l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (IHQEDS)

La secrétaire permanente et le président de la Commission ont, à titre de membres du Comité de coordination de reconnaissance des instituts, participé aux rencontres préparatoires d'évaluation des instituts ainsi qu'aux réunions de présentation et de conclusion avec les comités visiteurs.

La secrétaire et le président de la Commission ont rencontré les directions des regroupements de chercheurs suivants dans le cadre de leur développement stratégique :

- le directeur du Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE-ULaval). Il s'agit d'un centre interuniversitaire dont les constituants, hors de l'Université Laval, ont perdu leur reconnaissance institutionnelle à la suite de la perte de la subvention de regroupement stratégique. Ce faisant, le pôle ULaval a poursuivi ses activités et son développement grâce à son statut de Centre de recherche reconnu. Le Centre devait se munir de nouveaux statuts et adopter une nouvelle désignation, soit celle de Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques et les politiques publiques (CRREP). Le Centre pourra tenter de regagner un statut interuniversitaire d'ici trois ans, la composante de l'Université Laval devenant alors l'élément central d'un tel réseau;
- la direction du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient (CIRAM), désigné comme centre en émergence par le vice-recteur à la recherche et à la création;
- le nouveau directeur du Centre thématique de recherche en neurosciences (CTRN) afin de préparer le dossier d'évaluation du Centre. Un délai avait été accordé au CTRN en raison de ce changement à la direction;
- le directeur du Centre d'optique, photonique et laser (COPL) pour discuter de l'opportunité de créer un institut en photonique à l'Université Laval;
- le nouveau directeur du Centre de recherche en géomatique (CRG) pour les défis que la nouvelle direction devra relever, notamment le développement d'un fort sentiment d'appartenance et celui d'une identité scientifique nouvelle pour le CRG;

- le directeur du Centre de recherche et d'innovation sur les végétaux (CRIV), désigné comme centre en émergence par le vice-recteur à la recherche et à la création, afin de discuter du dossier que le Centre doit soumettre en vue d'obtenir une reconnaissance institutionnelle.

La secrétaire et le président de la Commission ont, par ailleurs, rencontré :

- le responsable de l'Unité mixte de recherche (UMR) en sciences urbaines, un regroupement œuvrant dans un domaine d'expertise où l'Université Laval occupe une position enviable et susceptible de fédérer plusieurs centres et groupes de recherche en plus des partenaires externes déjà mobilisés. Il importe que l'université se penche sur les moyens nécessaires pour soutenir cette instance afin que l'UMR puisse occuper et maintenir une position stratégique pour la recherche et l'innovation;
- la direction de l'Institut femmes, société, égalité (IFSÉÉ) récemment créé, qui propose de rassembler les différents acteurs s'intéressant à l'égalité et à l'équité entre les femmes et les hommes, ici et ailleurs, afin de créer un pôle d'excellence multidisciplinaire et international à l'Université Laval;
- la direction du Centre de recherche en infectiologie (CRI), dans le cadre d'une rencontre du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI), qui a présenté un projet d'institut consacré aux infections qui permettrait le transfert des connaissances et des résultats de la recherche vers les communautés à travers le monde. L'institut proposerait une offre de services spécialisés à la communauté internationale de la recherche et le Centre de recherche en infectiologie en constituerait la figure de proue.

La secrétaire et le président de la Commission ont, de plus, pris part à une activité de réflexion organisée par l'Institut nordique de Québec au cours de laquelle ils ont présenté les politiques institutionnelles touchant les centres de recherche et les instituts de l'Université Laval. L'Institut nordique de Québec regroupe plusieurs institutions universitaires et s'apparente, entre autres sur cet aspect, à un projet institutionnel où prennent place des enjeux particuliers. Sa composition et

sa structure diffèrent en partie de celles des autres instituts de l'Université Laval. La présentation du président et de la secrétaire permanente a porté sur des modèles d'effectifs au regard des objectifs de centres et d'instituts de même que sur les bénéfiques identifiés par les membres des instituts, ce qui constitue autant d'exemples de leur valeur ajoutée.

Deux activités ont été menées en collaboration avec la Commission des études au cours de l'année. Le président de la Commission des études et le président de la Commission de la recherche ont coanimé une activité sur l'interdisciplinarité à l'occasion de la Journée des administrateurs qui a eu lieu le 1^{er} septembre 2016. De plus, le 7 mars 2017, une journée de réflexion sur la synergie entre la formation et la recherche a réuni les membres de la Commission des études, ceux de la Commission de la recherche et les étudiants finissants du programme de baccalauréat en design de produit inscrits au cours Projet d'intervention dans la communauté I-DDU 2200. Les participants se sont penchés sur les enrichissements mutuels entre la recherche et la formation à l'Université Laval. Cette journée s'inscrivait dans le cadre du mandat conjoint des Commissions sur l'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval dans un horizon de 15 à 20 ans.

II. Discussions relatives à des sujets particuliers.

1. Proposition d'un règlement pour le changement de nom ou de direction d'un centre de recherche

La politique institutionnelle pour la reconnaissance des centres de recherche ne prévoit pas de procédure formelle lorsqu'un centre reconnu désire changer son appellation. Ces changements indiquent, en général, que des modifications significatives sont apportées à la programmation scientifique d'un centre. Les statuts des centres prévoient que l'assemblée des membres entérine les changements d'appellations. Cependant, les chevauchements qui peuvent en découler sur le plan des programmations scientifiques entre les différents centres reconnus ne font pas l'objet d'une vérification. Enfin, il n'existe pas de consignes pour baliser le cheminement de

l'information vers les instances institutionnelles concernées dont le Vice-rectorat à la recherche et à la création (VRRRC), la Commission de la recherche et le Bureau de la recherche et de la création (BDRC).

Un groupe de travail, piloté par la vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création, a été formé afin de mettre en place le processus de cheminement de l'information ainsi que les étapes décisionnelles qui doivent jalonner les changements de nom ou d'appellation des centres de recherche reconnus ou le changement du directeur. Il faut également considérer l'importance de valider les noms des nouveaux centres de même que la définition de leurs axes de recherche afin de s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchement par rapport aux centres existants. Dès lors qu'un centre est déclaré en émergence, la Commission de la recherche verra à s'assurer qu'à la fois l'appellation et les axes de recherche n'entrent pas en conflit avec ceux des autres centres reconnus.

2. Possibilité de reconnaissance de centres à caractère interdisciplinaire

Désireuse de prendre en compte la recherche interdisciplinaire dans les divers centres de recherches reconnus par l'Université Laval, la Commission de la recherche a évalué l'opportunité de mettre en place un processus particulier de reconnaissance des centres interdisciplinaires. Les membres ont été invités à commenter un document de travail et à proposer des solutions afin de faciliter les collaborations interdisciplinaires dans la perspective de la révision de la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création à l'Université Laval*.

Les discussions tenues entre les membres de la Commission de la recherche concernant l'évaluation de l'interdisciplinarité et les situations de double appartenance sont résumées comme suit :

Au sujet de l'interdisciplinarité

Il n'a pas été jugé nécessaire de mettre en place un processus particulier de reconnaissance de centres interdisciplinaires. Il a été convenu que la reconnaissance de centres de recherche thématiques dans le secteur des sciences de la santé à l'Université Laval, selon l'Avis de la

Commission de la recherche du 19 avril 2011, représente déjà un type d'évaluation à caractère interdisciplinaire. Il est proposé de s'inspirer des éléments du texte de cet Avis qui se rapportent à l'interdisciplinarité afin d'enrichir, s'il y a lieu, la prochaine politique d'évaluation. Le mode d'évaluation devra encourager l'interdisciplinarité plutôt que de tendre à pénaliser son absence.

Au sujet de la double appartenance

Il a été jugé pertinent de demander au chercheur qui souhaite devenir membre régulier de deux centres de recherche reconnus de le justifier en décrivant la pertinence de ses travaux et en démontrant leur valeur ajoutée pour chacun des deux centres (ces travaux peuvent s'inscrire dans une approche interdisciplinaire, mais pas forcément). La direction de chaque centre de recherche devrait approuver cette justification.

La question du diviseur auquel il faut recourir pour le calcul des données factuelles pour les centres où l'on retrouve des situations de double appartenance reste toutefois en suspens. On souhaite à la fois éviter la surenchère quant nombre des productions déclarées par les centres tout en étant soucieux d'agir de façon équitable envers tous les membres. Une approche orientée sur des aspects qualitatifs des contributions interdisciplinaires pourrait être considérée, en particulier pour les membres en situation de double appartenance.

3. Propos relatifs aux données sur la durée des études, recueillies dans les données factuelles des centres de recherche

Les propos suivants ont été recueillis lors de discussions relatives à l'évaluation de centres de recherche :

- le taux d'abandon des études doctorales, tel que révélé par une étude pancanadienne, soulève des inquiétudes. Alors qu'il est facile d'associer le prolongement de parcours et sa durée importante à l'absence de financement gouvernemental pour les étudiants, la réflexion doit plutôt être orientée sur la finalité des études aux cycles supérieurs, leur importance et la reconnaissance de leur valeur ajoutée;
- on convient que ce sont les durées abusives qui doivent être évitées et que la communauté universitaire doit intervenir;

- il serait à l'avantage des étudiants de faire état de toute interruption justifiée des études (maternité ou congé parental, maladie, etc.) au moment du calcul de la durée réelle de leur parcours aux cycles supérieurs;
- il arrive que les directeurs perdent lentement la trace de leurs étudiants, en particulier lorsque ces derniers entrent en période de rédaction ou dans les domaines où les étudiants travaillent de façon isolée. Accédant parfois à des emplois une fois leur bourse d'études écoulee, ils abandonnent alors progressivement leur projet d'études et l'obtention du diplôme revêt une moindre importance. Ce moment correspond souvent à la fin de la cueillette des données. Il est, par ailleurs, très préoccupant que la recherche réalisée par l'étudiant ne soit pas menée à terme. C'est à ce moment que des ressources financières et humaines devraient être déployées pour franchir le cap de la rédaction et accroître les chances de succès et la diplomation des étudiants. La motivation de l'étudiant demeure toutefois la pierre angulaire de la réussite;
- les institutions universitaires peuvent-elles vraiment réagir à la situation puisque les causes d'abandon sont de multiples natures (individuelles, structurelles, etc.)? Le degré d'avancement d'un projet de recherche dans lequel s'intègre le sujet de thèse peut aussi influencer la durée du parcours aux études supérieures. On considère qu'il demeure important de signaler la situation, même s'il est difficile d'agir sur des causes qui sont, dans les faits, d'origines diverses. Les étudiants devraient toutefois être sensibilisés aux impacts de très longues études sur l'accessibilité aux bourses d'excellence et sur la perception qui peut en découler au moment d'une embauche;
- la promotion de la valeur ajoutée des diplômes aux cycles supérieurs constitue un des leviers à la disposition des universités. Contrairement à la situation qui prévaut en Asie, le fait de détenir un doctorat ne constitue pas un atout reconnu dans le monde de l'emploi en Amérique du Nord. Toutefois, les expériences d'embauche de Ph. D. en industrie sont très positives, bien qu'on hésite encore à donner au diplôme une valeur (salariale notamment) significative;
- la mise en place de divers incitatifs, dont des bourses remises pour la réalisation de différentes étapes du programme, et le recours à des outils comme le Plan de collaboration élaboré par la Faculté des études supérieures et postdoctorales, constituent de bonnes

pratiques à partager entre les programmes et susceptibles d'avoir un effet positif sur la persévérance. Par ailleurs, le fait d'être sensibilisé à la recherche dès le premier cycle et celui d'avoir acquis des notions de base en recherche (méthodologie) sont tout aussi importants pour développer l'intérêt et la curiosité envers les études supérieures en plus de contribuer à la réussite des étudiants.

4. Réflexion sur le rôle de la Commission de la recherche

Une réflexion a été entreprise dans le but de déterminer si le contenu du document élaboré en 2013 sur le rôle de la Commission de la recherche correspond à la réalité actuelle des centres et permet de répondre aux besoins des chercheurs. On pense, notamment, à la place des jeunes chercheurs dans les centres de recherche et aux moyens qui permettraient de prendre en compte leur statut de nouveau venu dans le processus d'évaluation ou d'accompagnement des centres.

La réflexion a mené, entre autres, aux constatations suivantes :

- il serait fort pertinent de partager les bonnes pratiques observées dans les centres de recherche et d'en faire bénéficier tous les centres reconnus. Ces pratiques peuvent toucher le soutien aux chercheurs, les performances des centres, le financement, etc.;
- il faut parvenir à mettre de l'avant la contribution des jeunes chercheurs et à valoriser la participation des membres des centres qui traversent une période sans financement (publication, encadrement, subventions demandées ou déposées, etc.). La Commission de la recherche souhaite démontrer qu'elle conçoit l'existence de moments difficiles pour les centres et veut trouver des pistes ou des indices qui permettraient de ramener un certain équilibre dans l'évaluation par la prise en compte de la participation ou de la motivation des chercheurs;
- on suggère que la Commission de la recherche puisse constituer des groupes de travail (*task force*) qui permettraient de puiser de façon plus ponctuelle dans son expertise;

- il est important de travailler sur une base plus régulière avec la Commission des études. L'expérience d'une journée de réflexion commune aux deux commissions (voir plus loin) a permis de constater l'étendue des expertises présentes et d'envisager la richesse de contributions conjointes. Des groupes de travail pourraient également être formés par des membres des deux Commissions afin de jouer un rôle-conseil ou d'être plus actifs dans les orientations institutionnelles;
- l'appui financier institutionnel demeure essentiel puisqu'il permet de démontrer aux organismes subventionnaires que l'Université soutient ses centres reconnus;
- la visite des centres et le processus d'évaluation dans son ensemble permettent un temps d'arrêt et une réflexion des membres et de la direction sur l'état et l'avenir du centre. La vision externe que procure la Commission a toujours des impacts positifs.

Tous ces éléments seront considérés lors de la révision de la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création de l'Université Laval* qui aura lieu l'an prochain.

Pour terminer cette section, les membres de la Commission de la recherche ont également étudié la nouvelle Politique institutionnelle de libre accès aux résultats publiés de la recherche et leurs commentaires ont été acheminés à la direction de la Bibliothèque de l'Université Laval.

III. Réflexion sur les enjeux auxquels la formation et la recherche devront faire face sur un horizon de 15 à 20 ans.

Dans le libellé du mandat particulier que le recteur a confié à la Commission de la recherche pour les années 2015-2016 et 2016-2017, il était précisé que « cette réflexion s'inscrit dans un contexte marqué par l'évolution rapide des modes d'acquisition et de diffusion des connaissances, d'accumulation et d'accès aux données scientifiques, laissant présager que l'éthique et l'évaluation de la qualité de la recherche et de l'enseignement devront être abordées dans le cadre de nouveaux paradigmes. La nature des défis scientifiques contemporains requiert des approches collaboratives et met en jeu des thématiques exigeant le décloisonnement des

disciplines, ce qui doit trouver écho dans la formation » et que « la Commission de la recherche pourra plus particulièrement réfléchir à l'impact potentiel de cette évolution sur l'avenir des centres de recherche afin qu'ils poursuivent leur développement et renforcent leur leadership ».

Ce mandat, partagé avec la Commission des études, a donné lieu à une réflexion en continu de la Commission au cours de l'année. Pour mener à bien ce projet commun, les présidents des deux Commissions ainsi que la secrétaire permanente se sont réunis à de multiples reprises.

Les présidents et la secrétaire permanente des deux commissions ont eu recours à une approche commune pour structurer les réflexions et les commentaires des membres des commissions recueillis au cours de l'année 2015-2016. Un tableau intitulé « L'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval » a été élaboré afin de rendre compte 1) des pratiques actuelles, 2) des indicateurs de changements, 3) des courants dominants de demain et 4) des vestiges et artéfacts dans différents aspects de la formation et de la recherche en milieu universitaire. Les membres de la Commission de la recherche ont ensuite approfondi leur réflexion autour du thème de la formation à la recherche (sous l'aspect de la finalité de la formation et celui des approches pédagogiques), et des pratiques en recherche, en particulier son contexte scientifique, sa gestion et son financement, ainsi que la relation entre science et société. Enfin les défis du professeur, en particulier la préparation à son rôle et à sa carrière de professeur-chercheur, ont été abordés.

Une journée de réflexion conjointe de la Commission de la recherche et de la Commission des études sur la complémentarité entre recherche et formation, qui s'est tenue le 9 mars 2017, a permis de compléter la réflexion continue de chacune des commissions. Les membres qui y ont pris part ont constaté que les deux commissions partagent plusieurs préoccupations. Le contenu des discussions et les principales conclusions qui émanent de cette journée serviront à la rédaction d'une partie commune dans les avis respectifs des Commissions sur l'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval. À l'instar des membres de la Commission des études, les membres de la Commission de la recherche sont d'avis que la tenue d'une activité réunissant ces deux instances, chaque année ou chaque deux ans, constituerait une occasion exceptionnelle d'échanges sur des sujets d'intérêts communs.

De plus, un projet d'exposition auquel ont collaboré quatre finissants du programme de baccalauréat en design de produits a découlé du travail des Commissions. Ces finissants se sont joints à la Commission de la recherche et à la Commission des études lors de séances régulières ainsi qu'à la journée de réflexion commune. Ils sont inscrits au cours DDU 2200 Projet d'intervention dans la communauté I et sont supervisés par Mme Caroline Gagnon, directrice du programme en design de produits de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design. Les finissants ont eu pour mandat de créer une exposition afin de donner forme aux observations émanant du travail des commissions au sujet de l'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval.

La Commission de la recherche déposera, à l'automne 2017, tout comme la Commission des études, un avis dans lequel le fruit de sa réflexion sera présenté au Conseil universitaire.

Le présent rapport annuel pour l'année 2016-2017 a été adopté par la Commission de la recherche lors de sa séance du 14 juin 2017.

L'Annexe 1 présente la liste des centres de recherche reconnus et l'Annexe 2, la composition de la Commission.

Pour la Commission de la recherche,



Pascal Daleau

Président

Le 14 juin 2017

ANNEXE 1

Liste des regroupements de recherche reconnus par le Conseil universitaire 2016-2017

1. CEF- ULaval Centre d'étude de la forêt	Directeur : Louis Bernier
2. CELAT-ULaval Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions	Directrice : Madeleine Pastinelli
3. CEN-ULaval Centre d'études nordiques	Directrice : Najat Bhiry
4. CENTR'EAU Centre de recherche sur l'eau	Directeur : Peter Vanrolleghem
5. CERMA Centre de recherche sur les matériaux avancés	Directeur : Jean-François Morin
6. CIÉQ-ULaval Centre interuniversitaire d'études québécoises	Directeur : Marc St-Hilaire
7. CIÉRA Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones	Directeur : Thierry Rodon
8. CIRRELT-ULaval Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport	Directeur : Yan Cimon
9. CIRRIS Centre interuniversitaire de recherche en réadaptation et intégration sociale	Directrice : Catherine Mercier
10. COPL-ULaval Centre d'optique, photonique et laser	Directeur : Réal Vallée
11. CRAD Centre de recherche en aménagement et développement	Directeur : Manuel J. Rodriguez-Pinzon
12. CRC Centre de recherche sur le cancer	Directeur : Luc Beaulieu
13. CRDM Centre de recherche en données massives	Directeur : François Laviolette
14. CRDSI Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle	Directeur : Robert S. Viger
15. CRMUR-ULaval Centre de recherche sur les matériaux renouvelables	Directeur : Alain Cloutier
16. CREATE Centre de recherche de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie	Directeur : Markus Herrmann
17. CREMI Centre de recherche en endocrinologie moléculaire et oncologique et génomique humaine	Directeur : Pierre Julien
18. CRG Centre de recherche en géomatique	Directeur : Thierry Badard
19. CRI Centre de recherche en infectiologie	Directeur : Gary Kobinger
20. CRIB-ULaval Centre de recherche sur les infrastructures en béton	Directrice : Josée Duchesne
21. CRIEVAT-ULaval Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail	Directrice : Geneviève Fournier
22. CRIFPE-ULaval Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante	Directeur : Érick Falardeau

23. CRILCQ-ULaval Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises	Directeur : René Audet
24. CRIRES-ULaval Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire	Directrice : Thérèse Laferrière
25. CRI-VIFF-ULaval Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes	Directrice : Geneviève Lessard
26. CRREP (anc. CIRPÉE-ULaval) Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques, et les politiques publiques	Directeur : Bruce Shearer
27. CTRN Centre de recherche thématique en neurosciences	Directeur : Laurent Bouyer
28. E4M Centre de recherche sur la géologie et l'ingénierie des ressources minérales	Directeur : Georges Beaudoin
29. GESER Groupe de recherche en santé respiratoire	Directeur : François Maltais
30. GIREF Groupe interdisciplinaire de recherche en éléments finis	Directeur : André Fortin
31. GIROUL Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval	Directeur : Denis Richard
32. GREB Groupe de recherche en écologie buccale	Directrice : Fatiha Chandad
33. GRIP-ULaval Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant	Directeur : Michel Boivin
34. JEFAR Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque	Directrice : Claudine Parent
35. LOEX Centre de recherche en organogenèse expérimentale de l'Université Laval/LOEX	Directeur : François Auger
36. OICRM-ULaval Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique	Directeur : Serge Lacasse
37. PROTEO-ULaval Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines	Directeur : Normand Voyer
38. QUEBEC-OCÉAN-ULaval Groupe interinstitutionnel de recherches océanographiques du Québec	Directeur : Jean-Éric Tremblay
39. REGAL-ULaval Centre de recherche sur l'aluminium	Directeur : Houshang Darvishi Alamdari
40. REPARTI-ULaval Regroupement pour l'étude des environnements partagés intelligents répartis	Directeur : Denis Laurendeau
41. STELA Centre de recherche en sciences et technologie du lait	Directeur : Ismaïl Fliss

ANNEXE 2

Composition de la Commission de la recherche 2016-2017

Composition	Membres	Fin de mandat ou départ
Président	DALEAU, Pascal	2018-04
Doyenne de la FÉSP	BASTIEN, Josée	d'office
Trois professeurs Art et lettres	LABRECQUE, Cory A., FTSR <i>*LACASSE, Serge, FMus</i>	2019-09
	TURGEON, Laurier, FLSH	2017-10
	CHARRON, Jean, FLSH	2018-07
Trois professeurs Sciences humaines	MORIN, Charles, FSS	2017-10
	DUCHESNE, Stéphane, FSE <i>*GUAY, Frédéric, FSE</i>	2019-11
	TCHOTOURIAN, Ivan, FD <i>*MELLOULI, Sehl, FD</i>	2019-08
Deux professeurs Sciences de la santé	ST-GERMAIN, Daphney, FSI	2018-04
	COUËT, Jacques, FM	2018-11
Quatre professeurs Sciences pures et appliquées	BÉLANGER, Danièle, FFGG	2018-09
	MORIN, Jean-François, FSG	2019-05
	LAROCHE, Gaétan, FSG	2017-09
	COUILLARD, Charles, FSAA	2017-11
Deux étudiants de 2 ^e ou 3 ^e cycle	OSTERMANN, Maeva <i>*MUYEMBE, Faustin-Mbuya</i>	2018-04 (démission)
	BOUVIER, Liziane <i>*TAPSOBA, Alix</i>	2017-10
Deux représentants des centres de recherche reconnus	F-DUFOUR, Isabelle, FSE <i>*FYSON, Donald, FLSH</i>	2019-10
	AUGER, François A., FM	2017-12
Deux personnes désignées par le Conseil de la FÉSP	NAULT, François, FTSR <i>*POIRIER, Paul-Hubert, FTSR</i>	2019-12
	LAURENDEAU, Denis, FSG	2018-11
Un professionnel de recherche	LAMOTHE, Denyse	2018-11
La rectrice	D'AMOURS, Sophie <i>*BRIÈRE, Denis</i>	d'office
Vice-recteur à la recherche et à la création Vice-rectrice adj. à la recherche et à la création	TREMBLAY, Angelo <i>*BOURGET, Edwin</i> AUDETTE, Marie	d'office
Secrétaire	OUELLET, Marise	2017-09

**Membre dont le mandat a pris fin ou qui a démissionné en cours d'année*